

le Vincentien

Magazine municipal # 50 janvier 2023

SOUVENIRS D'ÉTÉ

P4



ESCALE
À LA GLACIÈRE

Page 5

LA PAROLE AUX
JEUNES

Page 8

ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE

Page 11

Sommaire

■ Édito	P.3
■ Un été coloré	P.4
■ Le CCAS en action	P.7
■ Vie associative	P.8
■ Expression politique	P.10
■ Agenda	P.11
■ Bonne année	P.12



PRÉSERVER L'ÉTANG DE LA GLACIÈRE

En cette année 2022, notre magnifique écrin de détente est en proie à de multiples problématiques.

Dès le printemps, nous avons été victimes d'un envahissement sans précédent d'espèces de plantes invasives et en particulier du myriophylle. Mis à part l'arrachage par faucardage, il n'existe aucun moyen efficace pour se débarrasser de cette plante d'aquarium venue du Brésil. Nous avons donc fait appel fin juin, aux services d'une entreprise spécialisée et équipée d'une machine pour en sortir plus de 25 tonnes. Cette opération devra être renouvelée l'année prochaine sur la totalité de la surface de l'étang pour une meilleure efficacité.

Un autre problème majeur affecte depuis juin l'aspect général de l'étang avec un niveau d'eau inférieur de 60 à 80 cm. En effet, l'ouvrage hydraulique régulant la hauteur d'eau n'est plus opérationnel suite à plusieurs voies d'eau sous celui-ci. Plusieurs entreprises ont été sollicitées pour remettre en état de fonctionnement ce déversoir indispensable à la bonne régulation du niveau de notre étang. Les travaux envisagés doivent répondre à un cahier des charges approuvé par un organisme agréé.

Les premiers retours confirment que le montant des interventions nécessaires à la réfection de cet ouvrage sera conséquent. Courant décembre, la société TTL est intervenue quelques jours sur le site pour entretenir les bassins dessableurs. Neutralisant l'arrivée du sable en amont, ces ouvrages doivent rester opérationnels pour préserver l'étang de l'ensablement.

INAUGURATION DES PARCOURS D'ORIENTATION

Samedi 12 novembre à l'étang de la Glacière, en présence d'élus communautaires, de la coordinatrice sports de nature du Conseil départemental, de responsables du Comité des Landes de course d'orientation et de représentants du conseil municipal des jeunes, le maire, accompagné de conseillers municipaux, a pu enfin, suite à l'épisode Covid, inaugurer les parcours d'orientation de la commune.

Le premier se situe sur le site de la Glacière avec des itinéraires de niveaux facile à modéré. Le second dans la forêt, au départ du parking de La Hourquie, dont la difficulté impose un niveau avancé et donc destiné à des pratiquants compétiteurs. Pour en profiter, il faut télécharger la carte correspondant au circuit choisi sur le site du comité (www.cOURSE-ORIENTATION40.FR/e-s-o) ou sur celui de la commune (saintvincentdepaul.fr).



JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL, # 50

Tirage : 1 600 exemplaires. Directeur de la publication : Henri Bédât. **Dépôt légal** : à parution. **Réalisation** : Caractères 05 58 91 40 40, Saint-Paul-lès-Dax.

Crédit photo (sauf mention particulière) : mairie de Saint-Vincent-de-Paul, Nicolas Darracq.

La Commune de Saint-Vincent-de-Paul a fait le choix d'une communication écoresponsable. Ce document a été réalisé avec des encres végétales, sur du papier PEFC par une imprimerie "Imprim'vert".



"FAIRE PREUVE D'OPTIMISME ET CONSERVER NOTRE DYNAMISME"



2022 s'achève dans une atmosphère pesante.

Le Covid se rappelle à nous, les prix de l'énergie s'envolent, le risque de panne d'électricité se confirme, les taux d'intérêt remontent, l'inflation est repartie...

Le pessimisme revient en force et chacun de nous se voit contraint de faire preuve de responsabilité collective en limitant notamment sa propre consommation énergétique.

Plus que jamais solidarité et responsabilité doivent être nos seuls mots d'ordre.

En matière de sobriété, notre commune n'a pas attendu cette fin d'année pour rechercher des pistes d'économies.

C'est un combat de longue haleine au vu de notre important patrimoine et de son utilisation.

Il nous a fallu travailler sur les comportements des utilisateurs, agents de la collectivité ou membres d'associations en les sensibilisant à des gestes simples et utiles.

Pour les bâtiments communaux, vous trouverez plus loin dans ce numéro les actions mises en place ou à venir.

Pour autant dans ce contexte inflationniste, il nous faudra bâtir un budget avec une équation de plus en plus difficile à résoudre : maîtriser nos charges de fonctionnement tout en maintenant des services, en entretenant le patrimoine et en réalisant des investissements envisagés dans notre programme.

Cet exercice a des limites et notre commune comme la majorité des communes de France ne tiendra pas longtemps : elles auront besoin du soutien de l'État pour fonctionner normalement, mais également pour se développer.

Il faut savoir que 75% des investissements publics sont réalisés par les collectivités : cela veut dire que nombre d'entreprises sont donc dépendantes des marchés publics. C'est pourquoi il est primordial de donner aux communes les moyens de continuer leurs actions.

Toutefois il faut faire preuve d'optimisme et conserver notre dynamisme ! Soyez assurés que les élus du Conseil municipal feront preuve d'écoute et de créativité pour que 2023 rime avec joie pour toutes les Vincentiennes et tous les Vincentiens.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2023 et vous donne rendez-vous le vendredi 20 janvier à 19h 30 au Foyer pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'HB' with a large flourish.

Henri Bédard
Maire

Vice-président du Conseil départemental

LA RÉGIE CRÉE L'ÉVÉNEMENT

Un piano sur le lac, des escales chaleureuses et la magie de Noël ont ponctué un dernier semestre 2022 bien coloré. La Régie événementielle a d'ores et déjà prévu des rendez-vous pour 2023.

ESCALE À LA GLACIÈRE

La deuxième édition a renoué avec un public nombreux et enthousiaste. La chaleur écrasante a permis de maintenir toutes les manifestations hormis le feu d'artifice, mais a mis les organismes à rude épreuve, notamment lors de la course landaise.

Nous avons opté pour deux parties de soirée, chacun pouvant y trouver son compte. Parfois se déplacer au théâtre de verdure alors que l'on était confortablement assis en train de se restaurer représenta pour certains, un effort couteux. Nous réfléchissons donc à une nouvelle formule pour l'année prochaine.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous cet été tous les weekends du 7 au 23 juillet pour faire de nouveau Escalade à la Glacière.



LE PIANO DU LAC

Les premiers jours de septembre ont été marqués bien sûr par la rentrée scolaire, mais aussi par la venue du Piano du Lac pour deux représentations sur le thème « Deux systèmes solaires ». Sur deux barges flottantes entourées d'astres transparents, instruments et oiseaux gravitaient doucement dans ce ballet sur l'eau.

Delphine Coutant, véritable poétesse de la nature était accompagnée de Jenny Violleau tromboniste, Daniel Trutet violoncelliste et Miguel Barrios homme-grenouille.

Ces deux représentations ont réuni au total 600 personnes.

Il est certain qu'ils reviendront pour un nouveau spectacle sur une nouvelle thématique.



LE MARCHÉ DE NOËL

Ce dimanche 11 décembre, l'effervescence régnait autour du Foyer rural.

Le père Noël ajustait son costume et les enfants trépignaient d'impatience. Après la traditionnelle photo souvenir, pendant que les parents faisaient quelques emplettes au marché de Noël, les petits pouvaient aller visionner un film dans la salle attenante.

À la tombée de la nuit la magie s'est poursuivie, avec la retraite aux flambeaux qui a guidé le cortège jusqu'à la Halhe de Nadau où tous les tracas de cette année 2022 sont partis en fumée.



DES PROJETS PLEIN LA TÊTE

Élu en mai 2021, le Conseil municipal des jeunes a déjà des réalisations à son actif avec notamment la création d'une tyrolienne à La Glacière et plein de projets en gestation. La parole aux jeunes élus

Les réunions de travail animées par les Conseillers municipaux adultes se succèdent. "Il s'agit de laisser la parole aux douze jeunes élus, de leur permettre de faire des projets et de les mener jusqu'à leur terme.

La première année de ce mandat a permis de concrétiser de belles choses dans le domaine ludique, environnemental et social, explique Sylvie Béziat Ricard, l'adjointe présidente de la Commission Enfance et Jeunesse."

Mais puisque l'idée première d'un Conseil municipal de Jeunes, c'est de leur donner la parole, continue l'adjointe, je leur laisse la place."



Rédaction d'articles en groupe.



Nathan : "Je me suis présenté aux élections du CMJ parce que j'avais envie de faire vivre la commune, je suis curieux de tout et je voulais

voir la mairie et ce qui s'y passe, j'imaginai que ça serait de bons moments. J'aime qu'on fasse des sorties pour voir sur place les choses concrètement."



Nina : "J'ai eu envie de prendre des responsabilités au sein de ma commune à laquelle je suis très attachée, pour représenter les jeunes de

ma génération. On vit des moments de partage, de convivialité tous ensemble et avec les élus adultes. On s'entend tous bien et on travaille en rigolant."



Quentin : "Je me suis présenté au CMJ pour pouvoir participer à l'amélioration des espaces communs de Saint-Vincent-de-Paul. Les élus sont à

notre écoute, les projets se concrétisent et tout le monde s'investit."



Louise : "J'avais très envie de rencontrer le maire, Henri Bédât, parce que c'est une personne importante dans la commune, et de découvrir

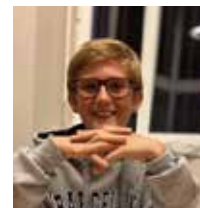
le rôle des élus, le fonctionnement d'un Conseil municipal.

Tout le monde est bienveillant au sein du CMJ, on est tous attentionnés les uns envers les autres.

Le CMJ me permet de rencontrer des personnes nouvelles, de faire des visites que je ne ferais pas en dehors, de vivre des moments officiels.



Axel H. : "Je voulais représenter les jeunes de mon âge et de mon village à la mairie, proposer nos idées. Ce que j'apprécie au CMJ, c'est qu'on tient compte des avis des jeunes."



Maxandre : "Je voulais proposer des choses, parce que j'ai toujours plein de projets dans ma tête ! Je voulais m'impliquer parce que je me sens concerné. J'adore échanger avec les autres conseillers municipaux jeunes, mais aussi avec les élus adultes, et qu'on puisse tous s'exprimer et s'écouter."



Inauguration de la Tyrolienne.



Visite de skateparks et pumtracks.

LE CCAS EN ACTION(S)

La "Semaine bleue" destinée à valoriser les aînés a été organisée pour la première fois sur la commune. Un vrai succès venu compléter les plus traditionnelles participation à la collecte de la Banque alimentaire et distribution des colis de Noël.



17 personnes ont participé à la marche autour de l'étang de la Glacière.

Les 7 jours de la Semaine bleue, du 3 au 9 octobre, ont constitué un moment privilégié pour informer l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, et sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées.

L'événement était l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les "vieux" dans notre société.

Cette année, partout en France des manifestations locales ont été organisées pour illustrer le thème : "Changeons notre regard sur les aînés. Brisons les idées reçues".

Sur notre commune, le programme a été très apprécié.



- Lundi 3 octobre, un repas, animé par Michèle Sangla et son accordéon, a été servi à 106 séniors de plus de 70 ans. Un photographe ayant immortalisé ce moment de convivialité, une exposition de portraits sera organisée à l'occasion des vœux du maire.

- Mardi 4 octobre, le matin, les organismes publics proposant des services aux séniors (téléalarme, Apa...) ont animé des ateliers d'information. 8 personnes y ont participé.

L'après midi, l'ASEPT (Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires) a projeté aux 20 participants un film sur la retraite suivi d'un débat.

- Mercredi 5 octobre, le Conseil municipal des jeunes a proposé des jeux et servi un goûter aux 30 participants présents. Un très bel échange intergénérationnel notamment avec le conte raconté par une participante.

- Jeudi 6 octobre, 17 personnes étaient présentes pour assister à l'intervention d'une diététicienne et d'une ergothérapeute

- Vendredi 7 octobre, deux cabinets de kinésithérapie de la commune ont suggéré des exercices d'assouplissement et d'étirement avant une marche qui s'est



Un très bel échange intergénérationnel.

déroulée autour de l'étang de la Glacière. Le bilan de cette semaine a été très positif en termes d'échanges et de participation. Le CCAS prévoit de la reconduire en 2023 !

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Comme chaque année, le CCAS a participé à la collecte nationale de la Banque alimentaire. C'était le 25 novembre à l'Intermarché de Pontonx-sur-l'Adour.

DISTRIBUTION DES COLIS AUX PERSONNES DE LA COMMUNE ÂGÉES DE PLUS DE 70 ANS.

Un coffret confectionné par l'entreprise Pierre Champion a été remis à 280 personnes

Un moment de partage entre élus et bénéficiaires, toujours aussi apprécié.



PHOTOS SOUVENIRS

Particulièrement dense, le tissu associatif de la commune témoigne du dynamisme des bénévoles qui offrent un large éventail d'activités. Retour en images.

➤ L'association Cigogne et Vélo Vincentienne organise au printemps et à l'automne une marche nocturne de 6 à 7 kms. Tous les marcheurs sont équipés de gilet fluo et de lampe frontale. La marche se termine par un repas. Rigolade et convivialité assurées.



➤ Les cantaires d'Agrad'Oc se sont produits à Escale à la Glacière le vendredi 15 juillet et lors de la soirée gasconne avec le concert du groupe Arraya, samedi 22 octobre.



➤ Les Amis de l' Adour ont visité la bergerie et dégusté du fromage de Fabrèges. Ils sont aussi montés en télécabine vers le Petit train d'Artouste.



➤ Le premier bal des Boogie Boots country le 15 octobre s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur avec beaucoup de partage et de convivialité .



Honorés le 14 juillet.



Centre équestre les Balzanes.



Très classe !



Jour de fête au Comité.



Le Jour de la nuit : concert T6o.

› ÉCOLE DE MUSIQUE

La rentrée musicale 2022-2023 a commencé avec une forte progression du nombre d'élèves (73 dont 8 adultes). Pierre Jean Caliot professeur de percussions a remplacé Théo Gérard. Yves Laulom, directeur et professeur de cuivres et solfège, Anne-Marie Meurisse professeur de clarinette, Philippe Lacrouzade, professeur de Saxophone et Bruno Marcq, professeur de flûte ont pris en charge le contingent 2022-2023.

Bruno Marcq proposera le 18 mars 2023, au foyer, une audition de flûtes regroupant ses élèves du conservatoire de Dax et l'école de musique de Saint-Vincent-de-Paul ainsi que ceux de Claire Dutrey, soit entre 70 et 80 flûtistes.

Anne-Marie Meurisse envisage une audition de clarinettes à la salle des mariages.

L'orchestre de l'école de musique, dirigé par Philippe Lacrouzade, a

assuré la première partie du concert de la Sainte Cécile de l'harmonie le 3 décembre dernier.

Désormais, l'école de musique est dotée d'une connexion internet qui permettra aux professeurs d'apporter à leurs élèves des compléments pédagogiques en ligne et d'assurer des cours en distanciel en cas de Covid.



› 50 ANS, ÇA SE FÊTE !

En 2023, le club de foot fêtera ses 50 ans!

Pour les célébrer, la "commission des 50 piges" vous prépare une journée inoubliable le samedi 10 juin.

Le programme et le déroulement de cet évènement seront communiqués très vite .

Et si vous avez porté les couleurs de Pouy, vous pouvez la contacter par mail à l'adresse 50anspouyfc@gmail.com ou au 06 77 04 27 95.

› TENNIS : MAËL EN RÊVAIT

Après sa participation à Roland-Garros comme ramasseur de balles en juin dernier, le joueur de tennis de 13 ans originaire de Castets et licencié du club de Saint-Vincent-de-Paul a eu l'honneur de rencontrer Carlos Alcaraz, le numéro 1 mondial et de jouer contre lui lors des 8e de finale du Masters de Paris-Bercy. Un échange d'une minute environ que le jeune Landais n'est pas près d'oublier.

Depuis trois ans, c'est un rituel, Jérôme Cointepas, éducateur de l'école de tennis et coach des adultes, se rend à Paris avec ses deux fils, pour assister aux rencontres du Masters de Paris-Bercy. "Cet échange avec

Alcaraz n'était pas prévu, raconte Jérôme. À la fin du premier match, le gagnant envoie une balle dans le public, celui qui l'attrape a la chance d'aller taper avec le joueur qui remporte le deuxième match de la journée et il se trouve que c'est le numéro 1 mondial qui a gagné."

"C'est une chance, c'est une des seules fois dans ma vie que je pourrais le faire, témoigne Maël. J'étais très content, mais j'avais beaucoup de stress aussi. Je lui ai serré la main, il m'a demandé mon classement et après on a tapé. Ça fait trois ans qu'il est professionnel, c'est un modèle pour moi, j'aime bien son style."

En plus de jouer avec son idole, le jeune Landais est reparti avec des autographes, "il a signé ma balle et un serre-poignet avec lequel il a déjà joué", mais aussi avec la tenue officielle du tournoi et une raquette.



› RENTRÉE AU KUZURE JUDO



› ENSEMBLE, CONSTRUISONS DEMAIN

Le réchauffement climatique ou la guerre en Ukraine sont autant de sujets alarmistes qui nous préoccupent. Cependant, ici, à Saint-Vincent-de-Paul, dans notre commune qui se développe et se modernise en conservant ses traditions, Henri Bédât réaffirme que la proximité des élus avec les habitants reste la meilleure façon de relier les citoyens à la République. C'est pourquoi nombre d'actions communales sont pensées AVEC VOUS et POUR VOUS. Henri Bédât reste un maire accessible qui reçoit tout Vincentien qui en fait la demande, un maire qui écoute et déploie les moyens à sa disposition pour répondre à vos difficultés ou vos attentes : le maire de TOUS les Vincentiens. La proximité contribue au Vivre Ensemble. Pour preuve quelques actions, non exhaustives, mises en place dans notre commune :

- La semaine bleue en faveur des personnes âgées : infos, conseils, après-midi intergénérationnel, repas convivial...
 - Les permanences administratives bimensuelles de France Service : aide aux démarches dématérialisées
 - L'ouverture du Centre de loisirs les mercredis et les vacances avec un tarif adapté au quotient familial
 - La mise en place du repas cantine à 1€ pour les foyers les plus défavorisés
 - Les festivités d'Escale à La Glacière
 - Le soutien aux associations : subventions, prêt de salles
 - Le lien maintenu avec les personnes vulnérables de notre commune dans les moments de canicule ou d'inondation
 - La distribution de colis de Noël aux plus de 70 ans, mais aussi l'accueil des nouveaux arrivants dans la commune, la distribution de bons cadeaux aux nouvelles mamans.
 - Le Conseil municipal des jeunes qui donne la parole directement aux intéressés
 - Les commissions citoyennes pour le projet Moras, le quartier Laborde
 - La mise en place d'une astreinte d'adjoints le weekend
- L'équipe municipale d'Henri Bédât reste mobilisée avec l'exigence de s'inscrire dans une proximité pour être à l'écoute de TOUS, au service de CHACUN.

Liste Henri Bédât, « Ensemble, construisons demain ».

› RASSEMBLÉS POUR AGIR

Tout au long de l'année 2022, les votes en Conseil Municipal n'ont pas donné lieu à de grands désaccords puisqu'ils portaient principalement sur des sujets administratifs liés au bon fonctionnement de la mairie. Toutefois, nous souhaitons revenir sur deux sujets.

Le premier, à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 22 février 2022, concernait le rythme scolaire et un éventuel retour à la semaine de 4 jours d'école.

Une semaine avant le vote, une réunion d'information a été organisée en présence des élus et du corps enseignant, durant laquelle les professeurs des écoles ont présenté et défendu leurs arguments pour une semaine de 4 jours, sans nous convaincre pour autant.

De notre côté, nous avons souhaité avoir le point de vue de quelques parents et avons constaté que la plupart appréciaient la semaine de 4,5 jours d'école pour les raisons suivantes :

- Qu'il y ait école ou non le mercredi, le rythme biologique de l'enfant est le même dans la mesure où les parents travaillent. Aucun bénéfice pour l'enfant qui doit, lui aussi, se lever.
- Le même programme scolaire enseigné sur 4 jours au lieu de 4,5 peut perdre en qualité.
- L'école contribue à l'épanouissement des enfants par le contact avec leurs camarades.
- Le maintien de 4,5 jours en primaire les prépare mieux au rythme scolaire du collège.

L'intérêt des enfants étant pour nous prioritaire, nous avons voté pour le maintien de la semaine à 4.5 jours.

Le deuxième sujet n'était pas inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 24 octobre 2022. En fin de réunion, une motion revendicative portée par les syndicats de l'hôpital de Dax sur les sujets de salaires, d'horaires et d'effectifs nous a été présentée. Bien entendu ces sujets de malaise à l'hôpital nous touchent à titre personnel et en dehors du contexte municipal, nos positions et actions en faveur de la défense des intérêts de l'hôpital seraient différentes, mais nous sommes élus de Saint Vincent de Paul et considérons que notre mission est d'organiser, gérer les intérêts et la vie de notre commune et non de relayer une volonté syndicale. Par conséquent nous avons décidé de nous abstenir.

Enfin, à l'occasion de cette nouvelle année, nous présentons tous nos vœux de bonheur, de réussite et surtout une bonne santé à tous les Vincentiens.

Que 2023 soit une très belle année pour vous tous.

Liste Jean-Jacques Lahontan, « Rassemblés pour agir ».

> JANVIER

› **SAMEDI 28 JANVIER, 20h30**, Foyer rural
Théâtre Les Keskonfé
Régie événementielle

> FEVRIER

› **SAMEDI 25 FÉVRIER**, Foyer rural
Animations Le jour de la nuit

> MARS

› **SAMEDI 4 MARS, 20h**, Foyer rural
Bal CD déguisé
Boogie Boots Country

› **SAMEDI 11 MARS, 20h 30**, Foyer rural
Chantons sous les pins
Régie événementielle

> MARS

› **SAMEDI 18 MARS**, Foyer rural
Concert audition pupitre de flutes
École de musique

› **DIMANCHE 16 MARS**, Foyer rural
Vide Grenier
ACVV

> AVRIL

› **SAMEDI 22 AVRIL**
Journée citoyenne environnement

> MAI

› **LUNDI 1^{er} MAI**, Stade municipal
Tournoi de Foot
FC Saint-Vincent-de-Paul

> MAI

› **LUNDI 8 MAI**
Commémoration

› **SAMEDI 13 MAI**, Foyer rural
Stage repas bal CD
Boogie Boots Country

› **DIMANCHE 28 MAI**, Glacière
Printemps de la Glacière
Régie événementielle

> JUIN / JUILLET

› **30 JUIN AU 7 JUILLET**, Foyer rural
Fêtes communales
Comité des Fêtes

LES ACTIONS DE LA COMMUNE POUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Focus sur les augmentations du prix de l'énergie sur la commune :

Gaz : augmentation sans précédent de 150 à 200 % en 2 ans.

Électricité : augmentation de 150 % en 10 ans avec des prévisions de nouvelles hausses dans les mois à venir.

Dans ce contexte, la responsabilité de la commune nous engage à anticiper en faisant plus, pour réduire les dépenses d'énergies qui pèsent lourdement sur notre budget de fonctionnement.

La commune n'a d'autre choix que d'investir dans les économies d'énergie pour mieux les maîtriser.

Depuis 2008, la commune a entrepris un travail de réduction des coûts de fonctionnement en adoptant en particulier, des mesures d'investissements pour les économies d'énergie dans 3 secteurs différents.

• Éclairage public

Sa consommation représente 37 % de la consommation totale d'électricité de la commune en moyenne. Le nombre d'heures de fonctionnement moyen de l'éclairage public sur la commune est de 1844 h (la moyenne nationale est de 3560 h).

La commune possède un nombre de lampadaires hors normes (près de 1100 lampes et candélabres), compte tenu de sa configuration et de ses nombreux quartiers. Cependant, Saint-Vincent-de-Paul a été précurseur dans les Landes (3^e) pour adopter des mesures d'économies sur son éclairage.

En 2008, décision du Conseil municipal pour réduire le temps d'éclairage public la nuit sur la commune, de minuit à 5 h du matin.

2013, nouvelle décision pour ajuster et réduire l'extinction de l'éclairage public de 23 h à 6 h, représentant une baisse du coût annuel par habitant de 33 % (de 15 à 10 €/an/habitant).

2016, création de zones prioritaires (avenue du 19 mars 1962 et des platanes)

pour une extinction différenciée (un candélabre sur deux).

2018, vote pour financer un plan quinquennal de rénovation de l'ensemble du parc pour garantir un éclairage performant de qualité et économe (mise aux normes et migration vers de l'éclairage public à LED avec une diminution de la consommation de 175 W unitaire à 45 W). Ces travaux seront réalisés par le SYDEC. **2020**, inauguration du nouvel éclairage à LED du stade de foot, premier de ce type dans les Landes.

2021, l'ensemble des travaux sur l'éclairage public de la commune (modernisation, réparation) a représenté une dépense totale d'environ 90 000 € (60 000 € part SYDEC, 30 000 € part communale).

À ce jour, la consommation d'électricité pour l'éclairage public de la commune a été réduite de plus de 40 % depuis 2012, malgré un parc en augmentation avec de nouveaux lotissements.

• Bâtiments publics

Plusieurs diagnostics ont été réalisés par le SYDEC à notre demande depuis 2012. Il s'est avéré que plusieurs bâtiments ont été identifiés comme énergivores. Des travaux ont été réalisés, mais il reste encore beaucoup à faire. À ce titre, il a été décidé de faire appel aux services d'un ingénieur économe de flux du SYDEC dès 2019, pour diagnostiquer et répertorier les travaux les plus urgents à réaliser (audit SYDEC).

Là encore, Saint-Vincent-de-Paul a été parmi les premières communes à entreprendre ce travail d'investigation nécessaire, pour investir afin de mieux économiser.

Ainsi dès cette année et courant 2023, les bâtiments et salles de réunion seront équipés de contacteurs/programmeurs afin d'optimiser la régulation des températures suivant les heures de la journée.

En 2023, un nouveau plan

d'investissement ciblera de nouveaux travaux d'économies d'énergie à réaliser dans tous les bâtiments publics et en particulier dans ceux répertoriés comme énergivores.

• Photovoltaïque

Le gel des installations d'énergies renouvelables de la loi « Grenelle 2 de l'environnement » de 2012, avait annulé la couverture photovoltaïque prévue sur la salle des mariages lors de sa construction. Aujourd'hui, la commune essaie de combler ce retard avec une première installation entrée en fonction depuis cet été sur l'école de Buglose.

Un deuxième projet va voir le jour prochainement, avec une couverture photovoltaïque sur la salle de basket de Buglose, financé par Énerlandes (Société d'Économie Mixte Locale) pour développer les énergies renouvelables dans le département des Landes. Ce projet nous permettra de pouvoir financer le nouveau hall prévu sur le site de l'étang de la Glacière.

Un troisième projet a été initié depuis plus de 5 ans, pour envisager une production d'énergie renouvelable sur une ancienne friche industrielle de la commune (ancienne Scierie Vargues). C'est une longue procédure administrative passant par l'acquisition d'une friche répertoriée et classée par anticipation ENR. Des études consécutives au projet de panneaux photovoltaïques au sol sont en cours, pour une production envisageable dans les meilleurs délais.

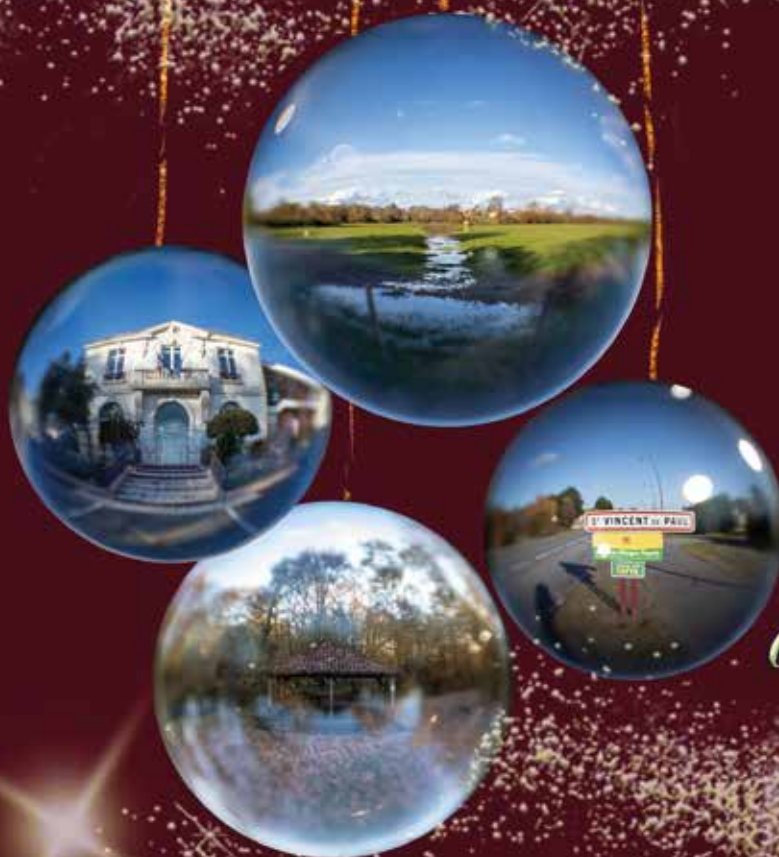
La commission « environnement » de la commune a entamé depuis plusieurs mois des travaux d'investigation dans ce sens et plus particulièrement sur les toitures des bâtiments publics.



*M. Henri Bédard
et son conseil municipal,
vous invitent à
la cérémonie des vœux
Vendredi 20 janvier*

19h30

*Salle
du foyer*



Mairie ouverte du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h15 à 17h15 sauf les après-midis à partir du lundi 11 juillet jusqu'au vendredi 26 août inclus.

73, rue du Pouy - 40990 Saint-Vincent-de-Paul

☎ : 05 58 89 91 55 @ : accueil@saintvincentdepaul.fr

Site : saintvincentdepaul.fr

📘 : [communedesaintvincentdepaul](https://www.facebook.com/communedesaintvincentdepaul)

📷 : [saintvincentdepaul_40](https://www.instagram.com/saintvincentdepaul_40)

 **PANNEAUPOCKET**
"ma commune dans ma poche"

